



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 26 mars 2012

Nomination du nouveau directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion

M. Daniel FAUVRE

M. Daniel FAUVRE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts est nommé directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Réunion par arrêté du Premier ministre, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports, du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités locales et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 21 mars 2012.

Il remplace M. Bertrand GALTIER qui avait pris la direction du Parc national des Écrins en métropole le 2 février dernier.

M. FAUVRE prendra ses fonctions le 1^{er} mai prochain.

Il est depuis janvier 2010 directeur adjoint de la DREAL Languedoc Roussillon (direction régionale de l'environnement, aménagement et logement).

Précédemment, il a été adjoint au directeur de la DRIRE Aquitaine, responsable de la division environnement industriel et sous-sol (2004-2009) et responsable de la division sûreté nucléaire et de la radioprotection à Bordeaux au sein de la DRIRE Aquitaine (2000-2004).

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr